

Compte rendu du CONSEIL D'ÉCOLE du 21 mars 2024

Présents : *Charlotte Andrillon, Amira Kern, Christophe Morales, (enseignants)
Nadège Bellot, Noémie Semet, Lucie Ducrot (parents d'élèves délégués)
Dominique Barnéoud (Mairie), Christine Lazarini (Mairie)
Geneviève Barnéoud (ATSEM)*

1 - Cantine - Garderie - Péri éducatif - Locaux

La garderie accueille en moyenne chaque jour 10 enfants le matin, 2 le midi et 10 à 15 enfants le soir.

Cantine MS/GS : les effectifs sont constants en moyenne chaque jour 10 enfants.

Cantine TPS/PS : les effectifs sont très élevés : jusqu'à 20 présents les deux derniers vendredis ! La directrice a demandé par mail avant le conseil d'école à ce que les PS plus âgés partent en bus à la cantine avec les MS/GS : cela a été refusé. La mairie peut dans la mesure du possible proposer une aide humaine en plus, en fonction des effectifs. Les enseignants expliquent que ce n'est pas un problème de personnel, mais un problème de locaux. La cantine TPS/PS a été créée pour un petit effectif, dans la salle de motricité de l'école. L'aménagement de la salle de motricité est devenue coûteuse en temps et en énergie pour un effectif si élevé ; il devient compliqué pour les enseignants de pratiquer une activité sportive dans une salle aménagée avec 4 grandes tables, 20 chaises, sans évoquer le manque d'hygiène pour une salle de cantine. Les élues vont donc en rediscuter en Mairie, ayant plus d'éléments et d'explications, et feront part de leur décision dans les prochains jours, la situation étant urgente.

Les enseignants soulèvent d'autre part les difficultés de la sieste. Les PS ont pour obligation de fréquenter l'école l'après midi depuis 2021 et la présence de nombreux TPS sur le temps de sieste augmente considérablement les effectifs : certains après-midis, les élèves sont 27 dans le dortoir et dans la salle de classe de Christophe, aménagée aussi l'après-midi en dortoir. La directrice souligne que la réglementation impose un espace de 40 cm entre les lits, cette règle n'est pas respectée. Les élues vont faire remonter ce problème et reviendront vers nous.

Ainsi, les membres du conseil d'école échangent un long moment sur les conditions d'accueil des élèves du Plan d'Ergue, quelles solutions pérennes pourraient être apportées pour pallier au manque de locaux de l'école :

- modifier la carte de sectorisation des écoles pour limiter le nombre d'inscrits. Un parent d'élève propose d'envoyer certains élèves à l'école de l'Église qui voit ses effectifs diminuer, pour éviter une fermeture prochaine de l'école et pour soulager le Plan d'Ergue
- étudier une extension de l'école. Dans le cadre du projet NEFE (Éducation Nationale), l'entreprise de M. Kahraman (parent d'élève de l'école) avait proposé une extension de l'école avec plans et devis pour un tarif très compétitif d'environ 60 000 euros. Mais le bâti dépendant de la Mairie, une extension des murs de l'école ne peut donc pas être prise en compte par un projet NEFE. Les élues font part des difficultés financières de la commune endettée jusqu'en 2029. Cette extension, côté classe de Christophe, se justifie aussi afin de ne pas avoir à changer dans un futur proche toutes les vitres de la classe et du dortoir, pour des économies de chauffage et de climatisation l'été. L'idée doit être réfléchie, nous sommes conscients que cela serait un investissement, mais les économies s'en ressentiraient sur le long terme. De plus, cette extension permettrait aux enfants de profiter d'un espace supplémentaire pour la motricité, à l'équipe éducative de laisser en place le matériel, et d'optimiser l'espace de la pièce cantine actuelle.

- le vestiaire: Christophe suggère des travaux dans le vestiaire pour créer un espace cantine-garderie tout en étant conscient que cela ne résoudra pas tous les problèmes, mais les déplacera !
- Une autre solution est proposée: la Mairie dispose d'un appartement attenant à l'école, ne pourrait-on pas imaginer reloger ses occupants tenus par un bail de location, pour agrandir l'école et éviter des frais de construction à la commune ? En effet, l'espace de cet appartement permettrait de résoudre les difficultés actuelles de place pour la cantine, manutention et réglementation pour la sieste des élèves.

2 - Budget

- Il sera voté au prochain Conseil Municipal le 4 avril prochain. Les enseignants demandent si le budget alloué peut être connu à l'avance ; en effet lors des prévisions les prix ne sont pas assurés et nous assistons très souvent à des augmentations au moment des commandes. Cela a été le cas pour l'achat des lits, heureusement Madame Pasquali a tout de même validé le devis, malgré l'augmentation de la facture.
- Les élèves de MS/GS seront très nombreux l'an prochain, l'école demande deux voire trois moniteurs de ski de fond pour l'hiver prochain : il y a eu 3 nouvelles inscriptions d'élèves depuis le dépôt du budget (fin janvier 2024).
- Voyage scolaire : la Mairie a alloué la somme de 150 euros par élève, l'association des parents participe à hauteur de 30 euros par élève. Il sera demandé 50 euros par élève aux familles.

3 - Travaux

L'école remercie chaleureusement l'équipe des services techniques qui est efficace et réactive à chaque demande.

- L'école demande à être prévenue pour la taille des arbres de la cour ; ils ont été coupés massivement alors qu'ils permettaient de faire de l'ombre au moment des beaux jours, la cour étant très chaude.
- Une cloison est demandée pour 1 toilette côté fille et 1 toilette côté garçon afin de respecter la pudeur de certains enfants et de leur permettre d'éviter de se retenir toute la matinée ou journée.
- Il a été demandé de refaire le sol du dortoir actuel, et peinture et sol de la classe de PS.
- Le store pour la classe des TPS est redemandé pour la porte qui donne sur la cour, et cela pour être protégés en cas d'alerte intrusion.
- Pour la sécurité et avec les beaux jours, l'école demande l'installation d'un rail pour ranger les vélos côté mur de l'école, avant la porte d'entrée.
- Le toit du bac à sable est redemandé, la directrice présente un projet du LAD (Lycée Alpes Durance d'Embrun), le projet est dessiné par les élèves charpentiers du lycée professionnel et encadré par Madame Chasles. Le budget annoncé est de 1000 euros maximum ; le toit pourrait être livré fin mai ou mi-juin. La Mairie devra se charger des plots en béton pour soutenir les poteaux de bois. C'est une bonne nouvelle ! Madame Barnéoud émet tout de même, une réserve pour une question de concurrence déloyale face aux entreprises locales. Monsieur Morales suggère un appel d'offre ainsi la Mairie pourrait choisir le devis le moins élevé. Nous attendons la validation du conseil municipal avec impatience.
- Si le projet du bac à sable est refusé, nous aurons besoin d'un barnum comme l'an dernier.
- Il faudra penser en amont, et ce avant les grosses chaleurs, à remplacer comme l'an dernier une vitre par un panneau en bois percé afin d'y fixer le tuyau d'évacuation du climatiseur pour éviter d'ouvrir les fenêtres.

4 - Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

La directrice est conviée à une réunion le mardi 26 mars 2024 en Mairie au sujet de la classe de TPS. Il est indispensable d'envoyer aux familles argentiéroises un courrier de présentation de la classe, les conditions d'accueil et les critères de scolarisation afin que ces dernières se positionnent rapidement sur leur désir d'y inscrire ou pas leur enfant. Nous avons déjà reçu 3 appels de parents de l'Argentière.

5 - Bilan des projets de classes :

Projets communs

- La journée ski de fond-luge s'est déroulée au Laus de Cervières, ce fut une belle journée, la piste de luge est très spacieuse, il y a plus de visibilité pour la sécurité de tous. Les grands ont découvert un nouveau site. A reconduire.

MS/GS

- Ski de fond : merci à tous les parents qui se sont rendus disponibles pour l'activité. Cette activité devient problématique, l'école, grâce à Sylvie Ulisse qui a transmis à Amira Kern, a pu bénéficier de l'enseignement d'un troisième moniteur de ski, payé par le comité de ski alpin. Tous les MS/GS ont bénéficié de 7 séances (1 a été annulée à cause de la météo), le bilan est très positif, la formule stage est bénéfique aux apprentissages et aux progrès des élèves. C'est toujours la même monitrice, Céline, qui intervient ; cette régularité est très appréciée par tous. Cette année, il y avait aussi Jean Paul, qui a été très apprécié par les enfants, et qui est venu à la journée à Cervières.
- Dojo : chaque jeudi, Karine s'y rend avec la classe pour l'activité judo avec Marie-Claude.
- Liaison GS/CP : les CP devraient venir lire prochainement.

TPS/PS

- Luge : merci à tous les parents accompagnateurs.

Le bilan est très positif pour cette activité. Christophe précise que c'est une découverte de la glisse.

Le port du casque est obligatoire, les enseignants et les parents réfléchissent comment résoudre ce problème pour maintenir l'activité l'an prochain. Amira doit se renseigner auprès des magasins de sport de la vallée.

- Dojo : tous les lundis, les TPS/PS se rendent au Dojo pour un cycle de jeux d'opposition. C'est une vraie chance de profiter de telles structures.
- Ludothèque : les TPS/PS s'y sont rendus 1 fois cette année ; il est prévu 2 autres sorties, et la création d'un jeu « géant » avec l'équipe de la ludothèque.

Projets à venir

- Le carnaval sur le thème du printemps et des insectes sera fêté le lundi 8 avril avec l'école de l'Église, les CP et CE1 de l'école de la Bessée. L'école demande à la Mairie de bloquer l'avenue de Vallouise afin de défiler en toute sécurité jusqu'au kiosque. On se retrouve au Plan d'Ergue, on défile, on chante au kiosque, sans doute à la crèche et à la Maison de retraite. Cela dépendra de la météo et de la fatigue des élèves.
- Chorale du Canton : le concert avec Jean René aura lieu le mardi 28 mai, en attendant les classes répètent ensemble, la dernière en date était le jeudi 21 mars.
- Les grandes sections iront à la piscine les mardis, jeudis et vendredis de 9h 00 à 9h45 du 27 mai au 14 juin sur 3 semaines. Les enseignantes ont besoin de parents agréés et non agréés.

- Le voyage scolaire aura lieu du mardi 21 au vendredi 24 mai à Biabaux. Une réunion d'informations aux parents a eu lieu pour présenter le projet et les lieux.

6 - Action éducative : « Ouverture de l'école aux parents »

Les sorties sont prévues pour la classe de TPS sont

- le 5 avril à l'école du Plan d'Ergue, goûter et jeux avec les grands de la crèche.
- Le 7 juin : élaborer un pique-nique sain avec le personnel du centre social.
- Le 17 mai : accueil des grands de la crèche et les TPS.

7 - Questions diverses

- ATSEM : Geneviève et Sylviane partent en retraite à la fin de l'année scolaire. Ce sont deux nouvelles personnes qui intégreront l'équipe du Plan d'Ergue. Amira participera en Mairie à l'écriture d'une fiche de poste. Ce sont les élues à la commission scolaire qui recruteront les deux personnes.
- L'école demande si elle peut acheter des objets de seconde main à la Miraille. Christine Lazarini répond qu'elle a vu avec Nathalie Maurel, cela est possible. Il faut que la Miraille fournisse une facture et un devis pour être payée.
- Rectificatif : l'Education Nationale n'a pas reçu le projet NEFE (« Notre Ecole Faisons-la Ensemble »), et n'a pas pu donner suite au projet. La Directrice présente et remet aux élues un projet de réaménagement de la cour avec végétalisation de cette dernière. Elle précise qu'il faudra faire établir 3 devis pour chaque partie du projet. De plus, elle demande si la Mairie accepte de s'engager à entretenir les végétaux et structures, les élues répondent que c'est déjà le cas pour ce qui est présent actuellement. Madame Kern explique qu'elle doit remplir une partie qui stipule l'engagement de la collectivité territoriale à ces fins et les en remercie.
- Transport : l'école a dû annuler hors délai et ce pour mauvaise météo un transport. Le montant de ce trajet annulé ampute le budget de l'an prochain. Madame Barnéoud, élue communautaire va se renseigner pour que la contrainte météo et annulation au dernier moment soit prise en compte et non pénalisante.
- Bus scolaire : les parents d'élèves demandent s'il est possible de mettre en place un ramassage scolaire, l'hiver, pour les enfants qui habitent dans les HLM près de la route nationale (danger pour traverser, chemins piétons enneigés). La Mairie doit se renseigner quant à la faisabilité et coût du projet par rapport au nombre d'enfants.

Fin du conseil d'école à 20h00.